



Bus



AMÉNAGEMENTS DÉDIÉS AUX BUS

Argenteuil-Bezons-Sartrouville-Cormeilles



Pièce D : Plan général des travaux

Dossier d'enquête d'utilité publique



Préambule

Le plan général des travaux vise à présenter le projet soumis à la déclaration d'utilité publique et son emprise de travaux afin de permettre au public de situer les ouvrages et le chantier.

Ce périmètre correspond à la zone d'intervention potentielle nécessaire à la réalisation de l'infrastructure et de ses aménagements connexes (intervention définitive), y compris les travaux (intervention provisoire), constituant donc le périmètre de Déclaration d'Utilité Publique (DUP).

Ce document ne préjuge pas des adaptations de détails qui pourraient se révéler nécessaires sans toutefois porter atteinte à l'économie générale du projet.











